

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 6 juin, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Dominique GAHIER, après convocation légale du 1^{er} juin 2024.

Présents : Dominique Gahier, Françoise Morin, Denis Munerot, Caroline Dulac, Christian Lhuillier, Geneviève Pointelin, Elisabeth Vinit et Veronique Charmasson.

Absents excusés : Philippe Fournier, Nicolas Piquet

Secrétaire de séance : Elisabeth VINIT

Ordre du jour :

1) Approbation du compte-rendu

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

2) Assainissement : projet de passage en DSP (Délégation de Service Public)

Actuellement la commune de Montigny gère son assainissement en régie. Les communes de Mesnay, Pupillin et Arbois sont en délégation de service public. Il est proposé de grouper la demande de prestations d'assainissement de façon à assurer une cohérence de gestion.

La société prestataire s'occupera à compter de 2025 de l'entretien de nos réseaux qui aujourd'hui est une lourde charge pour la commune (du fait des eaux parasites et des fuites fréquentes).

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

Accord également l'unanimité du choix du prestataire d'aide pour la DSP, et validation du devis présenté de 1440 euros TTC.

Accord également à l'unanimité pour la décision de marché public groupé par ces quatre communes.

3) SIDEC : renouvellement de la convention pour l'équipement informatique

La convention, arrivant à échéance, il est proposé de la renouveler. Accord du conseil à l'unanimité.

4) Eau potable

Le compteur général à la sortie du réservoir de Vauxelle ne fonctionne plus. Le devis de 1094,50 de l'entreprise THEULIN pour le changement du compteur est validé.

Au niveau du viaduc, il existe une fuite importante au niveau du collecteur en béton réunissant les deux captages. Des travaux doivent être faits avant l'été. Le conseil valide les démarches à effectuer.

5) CCAPS Mobilité

La Communauté de communes dans le cadre de sa compétence mobilité souhaite créer un Comité des partenaires locaux permettant d'évaluer et de proposer des améliorations sur l'offre de service. Un représentant de la commune doit être présent. Christian LHUILLER est choisi pour représenter la commune de Montigny.

6) Questions diverses

- Demande d'habitants du quartier des Capucins.

Ils souhaitent aménager la fontaine des Capucins afin d'y mettre des fleurs et de pouvoir les arroser. Accord du conseil.

D'autre part, ils demandent la sécurisation routière du quartier, du fait du nombre de voitures qui roulent trop vite ! Comme cela a été engagé à l'entrée nord (quartier de l'Abbaye), une réflexion est menée pour améliorer la situation. Pour autant, le radar pédagogique sera réinstallé de façon prolongée..

- **Base adresse** : une réunion est prévue lundi 10 à 10h30 pour finaliser le projet. Une réunion publique sera proposée afin d'informer les habitants de Montigny.

- **Antenne mobile de Vauxelle** : Réunion prévue le 11 juin à 11h.

- **Projet chalet-école** : Une restitution de la première phase du projet aura lieu le 11 juin à 18h30 à l'intention des conseillers municipaux.

- **PLUI** : 3 documents seront à disposition du public du 1^{er} juin au 15 juillet 2024. Ces documents sont consultables par les personnes qui en feront la demande en mairie, pendant les horaires d'ouverture. Aucune photographie, ni photocopie ne sera possible. En effet, ces documents sont encore à l'état de projet.

Un registre de concertation permettant aux particuliers de s'exprimer est à disposition en mairie.

Des supports de communication expliquant le fonctionnement d'un PLUI seront affichés en mairie

- **projet CLIMI**

Lundi 17 juin, les membres de ce groupe accueilleront les élèves du CM2 de l'école Morel : départ à pied d'Arbois à Montigny, visite du village, pique-nique à l'école, et travail sur la plantation de haies derrière l'école avec les élèves. Haies qui seront plantées en septembre avec les enfants. Les haies seront offertes par la fédération nationale des chasseurs.

Nous rappelons aux habitants de Montigny l'obligation d'élaguer les haies des propriétés débordant sur le domaine public.

Il est aussi nécessaire, pour la tranquillité des habitants, de rappeler les horaires d'utilisation de tondeuses ou autres débroussailleuses. Du lundi au samedi : de 8h à 12 h et de 14h à 19h, et les dimanches et jours fériés de 10h à 12 H uniquement.

Fin du conseil à 22h

Prochain conseil le 4 juillet 2024 à 20h

La secrétaire



Le maire

